

**RAPPORT DE JURY POUR LE FINANCEMENT DES CONTRATS DOCTORAUX  
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE**

Le ministère de la Culture poursuit sa politique de soutien en faveur du doctorat en architecture. Il réserve annuellement une part substantielle de ses crédits recherche au financement de contrats doctoraux dans la discipline architecture et ses disciplines connexes. Ces crédits sont versés aux Ecoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSA-P) après sélection annuelle des projets de thèse par un comité de sélection dédié.

En cohérence avec les priorités du ministère et la réforme des ENSA-P (2018), la présente campagne de sélection porte sur des projets de thèse mobilisant toutes formes de recherche : fondamentale, appliquée, recherche-action, avec expérimentation.

**1. Le comité de sélection**

Présidente : Hélène Fernandez, directrice, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture,  
Antoine Austruit, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et paysage par intérim,  
Amina Sellali, cheffe du bureau de l'enseignement et de la recherche, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et paysage,  
Bruno Mengoli, inspecteur des patrimoines, Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation  
Olivier Celnik, conseiller national de l'Ordre des architectes.

A la suite de la création de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche au 1<sup>er</sup> septembre 2025, l'appel à candidatures ainsi que la composition du jury seront amenés à évoluer en 2026.

**2. Les dossiers de candidature reçus****2.1. Les demandes de financement à 100%**

Nous avons reçu, pour la campagne 2025/2026, **30 candidatures pour des financements à 100%** :

- ~ 18 ENSA-P nous ont fait parvenir des candidatures, dont 7 ENSA-P plus d'un dossier.
- ~ 12 candidates et 18 candidats ont soumis un dossier de financements.
- ~ 21 candidats et candidates sont titulaires d'un diplôme d'architecte, ou équivalent.
- ~ 5 candidatures ont déjà fait l'objet d'une précédente demande de financements.
- ~ **10 financements à taux plein ont été attribués.**

Pour rappel, pour la campagne 2024/2025, nous avions reçu 24 candidatures pour des financements à 100% :

- ~ 16 ENSA-P nous avaient fait parvenir des candidatures, dont 4 ENSA-P plus d'un dossier.
- ~ 15 candidates et 9 candidats avaient soumis un dossier de financements.

- 21 candidats et candidates étaient titulaires d'un diplôme d'architecte, ou équivalent.
- 11 financements à taux plein ont été finalement attribués.

## 2.2. Les demandes de financement à 50%

Nous avons reçu, pour la campagne 2025/2026, **14 candidatures pour des financements à 50%** :

- 7 candidatures nous sont parvenues à la fin de la campagne.
- 4 candidatures ont fait l'objet d'une demande de co-financement auprès de l'ADEME. Aucune d'entre elles n'a reçu de réponse positive de la part de cette dernière.
- **6 financements à 50% ont été attribués** après que chacun a reçu un engagement définitif du co-financeur.

## 2.3. Commentaires

Le nombre de dossiers reçus cette année est plus élevé que l'an dernier, en particulier pour les demandes de demi-financement.

Il apparaît cette année que les demandes de financement concernent majoritairement des candidats, ce qui ne reflète pas l'équilibre femmes-hommes au sein des ENSA-P. **Les écoles sont donc invitées à faire preuve de vigilance en matière de parité, notamment lorsqu'elles transmettent plusieurs dossiers au ministère de la Culture, en cohérence avec les engagements ministériel.**

## 3. Les critères d'attribution

Rappel des critères d'attribution énoncées dans l'appel à candidatures AAC :

1. Originalité, qualité et pertinence du projet, notamment :
  - **Son potentiel d'apport de connaissances nouvelles à la discipline « architecture » dans différentes composantes**
  - **Ses contributions aux besoins identifiés par la profession et la société civile concernant :**
    - L'innovation et l'expérimentation dans la transition écologique
    - La question du logement et de sa transformation
    - Les territoires face aux enjeux de durabilité et de sobriété
    - La médiation de la culture architecturale
2. Cohérence du sujet avec la politique scientifique de l'ENSA-P
3. Dynamique scientifique de l'unité de recherche ou du groupe de recherche en formation au regard de la dernière évaluation HCERES
4. Respect du taux d'encadrement doctoral maximum de l'encadrant et dynamique de sa trajectoire d'encadrement

### 3.1. La qualité et la cohérence du dossier

Les avis émis par la direction de thèse, l'unité de recherche, l'ENSA-P et l'école doctorale constituent un élément essentiel dans l'évaluation du dossier. Ces avis garantissent la qualité scientifique du projet de thèse et permettent également d'apprécier la manière dont le ou la candidate s'inscrira au sein de la communauté pédagogique et scientifique de l'ENSA-P.

Dans plusieurs candidatures, les avis émis par les directions d'ENSA-P se révèlent souvent trop succincts. Il est recommandé de préciser davantage la manière **dont le doctorant ou la doctorante, bénéficiant d'un contrat doctoral financé par le ministère de la Culture, contribuera à la stratégie de recherche de l'établissement.**

Les projets de thèse doivent être rédigés de manière structurée, dans un langage simple et clair, afin d'en faciliter la lecture par l'ensemble des membres du jury.

Il est essentiel que les objectifs de la recherche soient clairement énoncés, tant en ce qui concerne leur apport à la discipline et à la profession que leur contribution à une meilleure compréhension de la transformation de nos territoires habités.

### 3.2. La politique ministérielle en matière de recherche et d'architecture

Le financement de contrats doctoraux constitue un moyen essentiel pour soutenir la recherche en architecture. Il s'inscrit dans la stratégie d'enseignement supérieur et de recherche du ministère de la Culture<sup>1</sup>. Il est important que les candidats et les candidates comprennent ce cadre institutionnel.

La quasi-totalité des dossiers de candidature font référence à la Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029, démontrant ainsi la bonne prise en compte de ce critère.

Au-delà d'une simple mention, une meilleure appropriation de l'ensemble de ces documents-cadres aurait été appréciée, notamment à travers une dimension plus réflexive et/ou critique de leurs différents axes.

### 3.3. La dimension partenariale

Les dossiers faisant apparaître plusieurs partenaires, publics ou privés, qui offrent aux doctorants à la fois des moyens pour mener leurs recherches et des opportunités de valorisation, ont été particulièrement appréciés par le jury.

**En revanche, plusieurs dossiers ne mentionnent pas les réseaux scientifiques et pédagogiques en architecture (RSPA) ni les chaires partenariales**, alors même que les thématiques de leur projet de thèse y sont étroitement liées. Si le ministère de la Culture doit poursuivre ses efforts pour mieux faire connaître ces dispositifs, il reste important que les candidats et les candidates témoignent de leur connaissance de la communauté scientifique dans laquelle ils s'inscrivent.

### 3.4. Commentaires

Pour les demandes de cofinancement, notamment lorsqu'aucun engagement ferme du cofinanceur n'a encore été obtenu, nous recommandons aux ENSA-P de transmettre les dossiers au ministère bien avant la date limite de la campagne. En effet, le ministère de la Culture ne peut pas prendre le risque de perdre un demi-financement si l'autre financeur ne confirme finalement pas sa participation.

Dans la suite des résultats communiqués ci-dessous, un **commentaire détaillé par candidature sera adressé à chaque personne concernée**.

Une liste complémentaire est établie, pour permettre aux candidats classés de bénéficier le cas échéant d'un désistement. Elle n'engage pas le ministère sur le financement.

## **4. Les financements attribués**

### 4.1. Les contrats financés à 100%

NOM Prénom	Titre	ENSA-P	Unité de recherche	Direction de thèse
FEIX Solène	<b>Restaurations architecturales et paysagères des châteaux de la Loire (1890-1998) : une lecture territoriale des enjeux de gestion durable du patrimoine existant</b>	Versailles	Léav	Nathalie Simonnot Franca Malservisi
PINEAU Aude	<b>Habiter des ruralités en déprise. Recherche-action dans les petites et moyennes villes de la Nièvre sous forte protection patrimoniale.</b>	Clermont-Ferrand	UMR Ressources	Jean-Philippe Costes Soizik Bechettoille Kaczorowski

<sup>1</sup> <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/publications/la-strategie-de-l-enseignement-superieur-culture-2024-2029>

FIGUET Léo	<b>Une avant-garde à reculons. Vies posthumes de l'architecture radicale après 1972</b>	Paris La Villette	AHTTEP	Catherine Maumi
CHALOT Lucie	<b>De l'usage des excréta humains en architecture soutenable : gisement, collectes, traitements d'une ressource non épuisable et filières constructives associées</b>	Bordeaux	GRECCAU	Denis Bruneau Suzel Balez
VOLLE Marie	<b>Résonance de la santé mentale dans l'architecture du logement social</b>	Paris Val de Seine	UMR 7218 LAVUE CRH	Yankel Fijalkow
SCHERDING Jacques	<b>Explorer l'exclusion spatiale comme levier d'une architecture plus inclusive : repenser la conception et ses pratiques</b>	Nancy	LHAC	Emeline Curien Cécile Ries-Paiola
MOHAMMADI Didar	<b>Le rôle de la conception numérique générative et de la fabrication robotique hors site (3DCP) dans le développement de techniques de construction adaptatives pour la réhabilitation de l'Architecture du XXe siècle.</b>	Lille	LAGTH	Antonella Mastorilli
BOUDAUD Mélanie	<b>Un paysage à l'épreuve : analyse sensible du bocage normand et réappropriation d'une culture constructive</b>	Nantes	AAU - Crenau	Laurent Devisme Olivier Gaudin
MORENO IRIARTE Jon	<b>Adaptations dans la ville en a-croissance. Études urbaines comparées de Tours et Cordoue à l'aune des écrits de l'architecte Saverio Muratori</b>	Paris Belleville	IPRAUS	J e a n - P a u l Midant
PRIVAT Adrien	<b>La revalorisation du patrimoine bâti du Canal du Midi, essai de définition de règle de préservation : gouvernance, construction, matérialité</b>	Toulouse	LRA	Rémi Papillault Natacha Issot

Figurent sur liste complémentaire :

WEIRACH Arno	<b>Écouter la fête : le défi relationnel de l'événementiel urbain et du vécu sonore des vivants</b>	Grenoble	UMR AAU - Cresson	Suzel Bazel Théo Marchal
ROBERT Guillaume	<b>Une pratique protéiforme et internationalisée de l'architecture et de l'urbanisme : Pierre Vago (1910-2002), action et production</b>	Strasbourg	UMR 3400 ARCHE	Gauthier Bolle

#### 4.2. Les contrats co-financés

NOM Prénom	Titre	ENSA-P	Unité de recherche	Direction de thèse	Co-financeur
PARIS Nathan	<b>Architecture et développement d'une filière soutenable : le cas du cyprès de Provence, Cupressus sempervirens. De la ressource à l'objet construit.</b>	Marseille	PROJECT(S)	Xavier Guillot Géraldine Asaux-Ginestet	Agence AT Architectures
KENNICHE LE NOUENE Jasmine	<b>A propos de l'architecture des ombres. Esthétique et expérience de la présence.</b>	Normandie	ATE	Arnaud François Cyril Pressaco	Région Normandie
CRESPI-RUTGÉ Annabelle	<b>Mesurer et réguler l'avenir. Une anthropologie de la fabrique des réglementations pour la sécurité civile.</b>	Paris La Villette	UMR LAVUE 7218 CNRS, LAA	Alessia de Biase	Agence de l'Innovation de Défense (AID)
POUGET	<b>Articulation entre pratique</b>	Toulouse	LRA	Nathalie	Région Occitanie

Marine	<b>et théorie de la mixité constructive des matériaux géobiosourcés : transmission et apprentissage dans le processus de conception architecturale</b>			Tornay	
HUGUENIN-VIRCHAUX Geoffrey	<b>Le projet agraire comme levier de fonctions élargies au sein des espaces périurbains méditerranéens : une étude prospective dans la vallée de l'Huveaune</b>	Marseille	PROJECT(S)	Xavier Guillot Laurent Hodebert	Projet de recherche Lalimed
RIGA Mathis	<b>Vers la production locale et soutenance d'une architecture non-standard. Etude systémique pour l'intégration des ressources de l'arbre non valorisées dans le processus de conception - construction</b>	Nancy	MAP-CRAI	Laurent Bléron Victor Fréchard	Chaire Partenariale d'Enseignement et de Recherche en Architecture « Architecture et Construction Bois, du Patrimoine au Numérique »



Hélène FERNANDEZ  
Directrice, adjointe au directeur  
général des patrimoines et de  
l'architecture,  
chargée de l'architecture